

Bande 700 MHz : dépôt de la proposition de loi du groupe SRC

La proposition de loi de **Bruno Le Roux, Patrick Bloche et Corinne Erhel** et des membres du **groupe SRC** relative au **deuxième dividende numérique et à la poursuite de la modernisation de la télévision numérique terrestre**, a été déposée le **28 mai** et renvoyée à la commission des Affaires culturelles et de l'Education. Saisie au fond, celle-ci a nommé son président, **Patrick Bloche**, par ailleurs membre de la Commission de la modernisation de la diffusion audiovisuelle (CMDA), en tant que **rapporteur**.

Rappelons que ce texte, composé de 15 articles,

s'inscrit dans le cadre du programme national de transfert de la bande 700 MHz (2e dividende) aux services mobiles. Il prévoit ainsi l'ensemble des dispositions permettant l'arrêt du Mpeg-2 et le passage au tout Mpeg-4 dès avril 2016, la recombinaison de l'offre de la TNT sur six multiplex nationaux (contre huit aujourd'hui, ce qui implique l'extinction de deux d'entre eux) et ce faisant, la libération de la bande 700 MHz. Il prévoit également plusieurs dispositifs d'aide, d'information et d'assistance (nos informations du 21 mai). ■